

Procès-verbal de la 161^e assemblée ordinaire du conseil d'établissement du Cégep de Lanaudière à Terrebonne qui s'est tenue le lundi 14 novembre 2022 à 18 h, Salle du Conseil, local A-220

Sont présents :

Justin Brunet, Étudiant

Patrick Capolupo, Membre représentant les centres de services scolaires

José Chagnon, Membre choisi au sein des entreprises et œuvrant dans des secteurs d'activités économiques correspondant à des programmes d'études techniques du secteur des entreprises

Normand Fournelle, Président et membre choisi au sein des entreprises et œuvrant dans des secteurs d'activités économiques correspondant à des programmes d'études techniques du secteur des entreprises

Alain Gingras, Membre choisi au sein des entreprises et œuvrant dans des secteurs d'activités économiques correspondant à des programmes d'études techniques du secteur des entreprises

Marco Guilbault, Membre du personnel professionnel

Isabelle Leboeuf, Membre du personnel enseignant

Sabrina Noël, Étudiante

Olivier Malo, Vice-président et membre représentant les universités

Geneviève Perreault, Directrice du Cégep de Lanaudière à Terrebonne

Mathieu Roger, Membre du personnel enseignant

Martin Venne, Membre du personnel professionnel

Est absent :

Clément Comtois, Membre choisi après consultation des groupes socio-économiques

Sont invitées :

Julie Descormiers, Directrice générale, Centre collégial de transfert de technologie, INÉDI

Nadine Lajeunesse, Directrice adjointe, Programmes, réussite et services aux étudiants

Isabelle Provencher, Directrice adjointe, Départements d'enseignement et relations avec la communauté

Secrétaire d'assemblée :

Judith Audette

161.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

Les membres présents formant quorum, Normand Fournelle déclare l'assemblée ouverte à 18 h 00 et souhaite la bienvenue à tous.

Un tour de table est effectué afin que chacun se présente.

161.2 Adoption de l'ordre du jour (Normand Fournelle)

Normand Fournelle fait la lecture de l'ordre du jour et demande si des modifications doivent y être apportées. Aucune modification.

Un index des numéros de pages associés aux points de l'ordre du jour est demandé afin de faciliter le suivi de ceux-ci.

CECT-221114-01

Sur proposition de Marco Guilbault, dûment appuyée par Olivier Malo, il est résolu d'adopter l'ordre du jour du conseil d'établissement du 14 novembre 2022 comme rédigé.

L'ordre du jour est adopté comme suit :

- 161.1 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée
- 161.2 Adoption de l'ordre du jour (Normand Fournelle)
- 161.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 19 septembre 2022 (Normand Fournelle)
- 161.4 Avis sur le bilan annuel 2021-2022 d'INÉDI (Julie Descormiers)
- 161.5 Avis sur le Plan de travail 2022-2023 d'INÉDI (Julie Descormiers)
- 161.6 Avis sur les grilles de programme de Sciences humaines (Nadine Lajeunesse)
- 161.7 Avis sur le projet de formation du programme Technologie du génie électrique : automatisation et contrôle (Nadine Lajeunesse)
- 161.8 Avis sur la modification à la *Politique Vacs* (Isabelle Provencher)
- 161.9 Avis sur le bilan 2021-2022 du CLT (Geneviève Perreault)
- 161.10 Avis sur les priorités de travail 2022-2023 du CLT (Geneviève Perreault)
- 161.11 Avis sur la recommandation d'émission des diplômés (Geneviève Perreault)
- 161.12 Les nouvelles de la constituante de Terrebonne (Geneviève Perreault)
- 161.13 Questions diverses
- 161.14 Levée de l'assemblée

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

161.3 Adoption et suivi du procès-verbal du 19 septembre 2022 (Normand Fournelle)

Les membres ayant reçu le procès-verbal du 19 septembre 2022 dans les délais prescrits, Normand Fournelle n'en fait pas la lecture, mais demande si des modifications doivent y être apportées. Aucune modification.

CECT-221114-02

Sur proposition d'Alain Gingras, dûment appuyée par José Chagnon, le procès-verbal du conseil d'établissement du 19 septembre 2022 est adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

SUIVI :

En suivi du point 160.6 *Présentation du processus en cours pour le plan stratégique 23-28* : Geneviève Perreault mentionne que six consultations distinctes sur les enjeux ont été tenues et que les prochaines étapes consistent en la présentation des actions locales à la communauté et à la commission des études.

161.4 Avis sur le bilan annuel 2021-2022 d'INÉDI (Julie Descormiers)

Normand Fournelle invite Julie Descormiers, directrice générale chez INÉDI à présenter le bilan annuel 2021-2022 du centre collégial de transferts de technologie en design industriel (CCTT).

Cette dernière présente le mandat d'INÉDI et explique l'offre de services que propose le centre.

Avant d'exposer le bilan annuel, Julie Descormiers explique qu'un changement au mode de financement fédéral a provoqué une prolongation dans le cycle d'obtention dudit financement.

Une croissance rapide conjuguée à une structure trop lourde à supporter ont entraînés un déficit important des revenus totaux d'INÉDI. Ce déficit, de l'ordre de 42 %, s'explique en partie par la baisse des revenus associés à la recherche et à la fin du financement de Desjardins.

Elle ajoute cependant qu'en fin d'année, l'allègement de la structure organisationnelle, le développement d'outils de gestion efficaces et une approche collaborative ont été instaurés afin de corriger la situation.

À la suite de la présentation, Normand Fournelle fait la lecture de la résolution suivante :

ATTENDU le dépôt du rapport annuel du CCCT INÉDIT;

ATTENDU la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Terrebonne;

CECT-221114-03

Sur proposition d'Olivier Malo, dûment appuyée par Mathieu Roger, il est résolu que le collège constituant de Terrebonne donne un avis favorable au conseil d'administration du Cégep de Lanaudière en vue de l'adoption du rapport annuel 2021-2022 du CCCT INÉDI.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

161.5 Avis sur le Plan de travail 2022-2023 d'INÉDI (Julie Descormiers)

Julie Descormiers présente les objectifs du plan de travail 2022-2023 du CCCT INÉDI.

Les prévisions budgétaires prévoient un déficit d'opérations de l'ordre de 119000 \$ malgré la baisse de certaines charges telles que la masse salariale, les honoraires professionnels, le matériel spécialisé et l'absence d'achat d'équipements. Afin d'éviter de se retrouver dans la même situation de déficit que 2021-2022, Geneviève Perreault mentionne aux membres du conseil d'établissement qu'un suivi budgétaire mensuel rigoureux et transparent sera appliqué afin de suivre en temps réel l'évolution du budget d'INÉDI.

Normand Fournelle fait la lecture du projet de résolution suivant :

ATTENDU le dépôt du Plan de travail du CCTT INÉDI;

ATTENDU la recommandation favorable de la direction du collège constituant de Terrebonne;

Sur proposition de José Chagnon, dûment appuyée par Alain Gingras, il est résolu que le collège constituant de Terrebonne donne un avis favorable au conseil d'administration du Cégep de Lanaudière en vue de l'adoption du plan de travail annuel 2022-2023 du CCTT INÉDI.

161.6 Avis sur les grilles du programme de Sciences humaines (Nadine Lajeunesse)

À des fins de compréhension, Nadine Lajeunesse explique le processus d'actualisation d'un programme.

Elle ajoute que la décision d'actualiser un programme relève du ministère de l'Enseignement supérieur qui émet un nouveau devis et de nouvelles compétences à atteindre par les étudiants, lesquelles correspondent aux préalables universitaires qui ont changé.

Les grilles des trois profils du programme Sciences humaines sont présentées aux membres. Nadine Lajeunesse indique que l'accueil des étudiants au nouveau programme se fera à l'automne 2022.

Normand Fournelle fait la lecture du projet de résolution suivant :

ATTENDU l'approbation et l'autorisation reçue du ministère de l'Enseignement supérieur d'offrir le programme Sciences humaines (300.A1) le 3 mai 2022;

ATTENDU les travaux du comité d'élaboration du programme de Sciences humaines (300.A1);

ATTENDU la validation des grilles de cours du programme Sciences humaines (300.A1) par le comité de programme de Sciences humaines lors de la réunion du 27 octobre 2022;

ATTENDU l'avis favorable émis par la commission des études lors de la réunion du 8 novembre 2022;

ATTENDU l'approbation de la direction du collège;

Sur proposition de Patrick Capolupo, dûment appuyée par Isabelle Leboeuf, il est résolu d'approuver les grilles de cours du programme de Sciences humaines (300.A1).

161.7 Avis sur le projet de formation du programme Technologie du génie électrique : automatisation et contrôle (Nadine Lajeunesse)

Nadine Lajeunesse présente le projet de formation du programme de Technologie du génie électrique : automatisation et contrôle 243.DO (TGÉ).

Elle présente les axes principaux que les étudiants auront acquis au terme de leur formation en TGÉ, de même que les compétences spécifiques qu'ils auront développées.

Nadine Lajeunesse indique finalement que les notions de sécurité au travail sont enseignées tout au long du cheminement des enseignants du programme.

Normand Fournelle fait la lecture du projet de résolution suivante :

ATTENDU la présentation des plans-cadres de la première année à la commission des études du 13 avril 2022;

ATTENDU la validation du projet de formation par le comité de programme Technologie du génie électrique : automatisation et contrôle 243.DO (TGÉ) le 20 septembre 2022;

ATTENDU la recommandation du comité de direction du collège le 26 septembre 2022;

ATTENDU l'avis favorable de la commission des études le 2 novembre 2022;

CECT-221114-06

Sur proposition de Marco Guilbault, dûment appuyée par Mathieu Roger, il est résolu d'adopter le projet de formation du programme de Technologie du génie électrique : automatisation et contrôle 243.DO (TGE).

161.8 Avis sur la modification à la *Politique VACS* (Isabelle Provencher)

Isabelle Provencher rappelle que le conseil d'établissement, lors de sa réunion du 7 février 2022, a adopté la *Politique sur les violences à caractère sexuel* (PVACS).

À la suite d'un changement de la Loi 25, une modification a été apportée à l'article 10.3 *Traitement d'une plainte*, laquelle fait partie intégrante de la *Politique sur les violences à caractère sexuel* (PVACS). En résumé, celle-ci prévoit que les victimes reconnues de violence à caractère sexuel pourront désormais connaître la teneur et le type de sanction imposée à l'auteur de ces violences, qu'il s'agisse d'un étudiant, d'un employé ou d'un enseignant.

Isabelle Provencher résume les travaux qui ont été accomplis pour mener à cette modification, en précisant que l'adresse courriel où doivent être transmises les plaintes n'est plus nominative, mais plutôt générale.

Normand Fournelle fait la lecture du projet de résolution suivant :

ATTENDU l'obligation d'effectuer la mise à jour de la *Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel* afin d'arrimer celle-ci avec la Loi;

ATTENDU l'approbation du comité permanent VACS;

ATTENDU l'approbation de la direction du collège;

CECT-221114-08

Sur proposition d'Olivier Malo, dûment appuyée par Isabelle Leboeuf, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep de Lanaudière en vue de l'adoption de l'ajout à la Politique visant à prévenir et à combattre les violences à caractère sexuel.

161.9 Avis sur le bilan 2021-2022 du CLT (Geneviève Perreault)

Geneviève Perreault explique que le bilan des priorités du collège pour 2021-2022 a été produit par Gabrielle Thérout, directrice intérimaire jusqu'en juin 2022, et l'équipe de direction en place.

Elle présente un résumé des réalisations de 2021-2022.

À la suite de la présentation, Normand Fournelle fait la lecture du projet de résolution suivant :

ATTENDU le dépôt du bilan des priorités de travail 2021-2022 du CLT;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de direction du collège constituant de Terrebonne;

CECT-221114-07

Sur proposition de Patrick Capolupo, dûment appuyée par Isabelle Leboeuf, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep de Lanaudière en vue de l'adoption du bilan des priorités de travail 2021-2022 du CLT.

161.10 Avis sur les priorités de travail 2022-2023 du CLT (Geneviève Perreault)

Geneviève Perreault présente les priorités du collège constituant de Terrebonne pour l'année 2022-2023. Elle précise que le plan de travail a été produit par Gabrielle Thérout, avant la fin de son mandat, et elle-même.

Parmi les priorités 2022-2023, elle annonce l'arrivée imminente d'une nouvelle direction adjointe qui reprendra les dossiers du Service des programmes et du développement pédagogiques (SPDP) de la constituante de Terrebonne. D'ailleurs, cette entrée en poste permettra de réaménager les dossiers relevant des directions adjointes en poste.

Un plan de formation sur les rôles et les responsabilités des instances, l'implantation de la nouvelle PIEA, des consultations de la communauté en vue de l'agrandissement du collège et la structuration du processus encadrant les stages font entre autres partie des quelques dossiers prioritaires de l'année 2022-2023.

M. Normand Fournelle fait la lecture du projet de résolution suivant :

ATTENDU le dépôt des priorités de travail 2022-2023 du CLT;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de direction du collège constituant de Terrebonne;

CECT-221114-08

Sur proposition de José Chagnon, dûment appuyée par Alain Gingras, il est résolu de donner un avis favorable au conseil d'administration du Cégep de Lanaudière en vue de l'adoption des priorités de travail 2022-2023 du CLT.

161.11 Avis sur la recommandation d'émission des diplômes (Geneviève Perreault)

Au nom de Chantal Majeau, directrice adjointe du Service de l'organisation et du cheminement scolaires, Geneviève Perreault présente le tableau des statistiques d'émission des diplômes. Elle indique qu'il s'agit principalement d'étudiants qui ont obtenu leurs diplômes à la suite de cours d'été.

On réitère la demande indiquant que le nom des programmes soit inscrit au tableau présenté plutôt que les numéros les représentants.

Normand Fournelle fait la lecture du projet de résolution suivant :

ATTENDU les dispositions de l'article 32 du *Règlement sur le régime des études collégiales*;

CECT-221114-09

Sur proposition d'Olivier Malo, dûment appuyée par Patrick Capolupo, il est résolu que le collège constituant de Terrebonne recommande au conseil d'administration du Cégep de Lanaudière de décerner le diplôme d'études collégiales aux étudiants dont le nom apparaît sur la liste suivante : TB2022090901.

161.12 Les nouvelles de la constituante de Terrebonne (Geneviève Perreault)

Les membres ont préalablement reçu les nouvelles du CLT. Geneviève Perreault ajoute qu'outre ces nouvelles, les projets de mobilisation étudiante reprennent peu à peu leurs activités et que le collège sera l'hôte de la finale provinciale de Cégep en spectacle au printemps 2023.

Elle souligne par ailleurs le dynamisme de certains départements dans leurs activités.

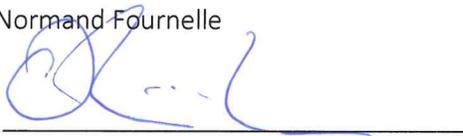
161.13 Questions diverses

Rien sous cette rubrique.

161.14 Levée de l'assemblée

Sur proposition d'Isabelle Leboeuf, la séance est levée à 20 h 20.

Olivier Malo, vice-président pour
Normand Fournelle



Président



Directrice
Cégep de Lanaudière à Terrebonne

